



Programme de Formation

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

PRÉ-REQUIS : Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
Posséder les aptitudes médicales requises
Comprendre le français

DUREE : 1 jour (7 heures) à 2 jours (14 heures) en fonction des catégories et du nombre de participant.

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Organisation par ateliers pédagogiques
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489.

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par les stagiaires et attestation de stage.

VALIDATION DES ACQUIS : Evaluation théorique (sous forme de questionnaire sommatif) et pratique (sous forme d'évaluation de situation réelle sur chariot)
Après avis favorable, attestation fournie en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : CF3D, 1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 840.00€ TTC

MODALITE ET DELAI D'ACCES :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Mr LETONDOR Thierry

FORMATION A LA CONDUITE DE CHARIOT AUTOMOTEUR ®R489

PERMETTANT LA DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION DE CONDUITE

CONTEXTE :

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 02 décembre 1998.

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION :

Réglementaires :

- Vérifier l'aptitude à la conduite d'un ou des chariots de manutention à conducteur porté,
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Pédagogiques : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser en sécurité un chariot à conducteur porté en respectant le référentiel CACES® en vigueur
- Identifier son niveau d'autorisation quant à l'utilisation de cet engin dans le cadre défini par son employeur

FORMATION THEORIQUE

- A. Connaissances générales
- B. Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- C. Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- D. Notions élémentaires de physique
- E. Stabilité des chariots de manutention
- F. Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- G. Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- H. Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

FORMATION PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance



Le Centre de formation 3D est certifié Organisme TESTEUR CACES® par DEKRA Certification, inscrit sous le N° D-599-12 dans la base de données de l'INRS.

Indicateurs de performance indiqués sur le site internet, Facebook et au centre.

CENTRE DE FORMATION 3D, 1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

04.76.05.55.05 / servicepro3d@gmail.com

Agrément E1703800270 / SIRET 830 292 249 00018 / www.centre-formation-3d.fr